

PROVINCE DE QUÉBEC
Ville de Rosemère

Une séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier est tenue dans la salle du conseil du centre administratif, 235, montée Lesage, Rosemère (Québec), et par visioconférence le mercredi 30 avril 2025 à 19:30.

Personnes présentes : James Di Sano, président; Donna Anber, vice-présidente; Heather Appleby, Anick Brunet, Benny Catania, Noémia Onofre de Lima, Bob Pellerin et Désirée Ramacieri, commissaires; Chloée Alary et Tara Anderson, commissaires-parents; et Russell Copeman, directeur général.

Autres personnes présentes : Selena Mell, directrice générale adjointe; Robin Bennett, directeur du Service des ressources informationnelles; Lynda DaSilveira, directrice des Services pédagogiques; Florence Delorme, directrice du Service des affaires scolaires et de l'organisation scolaire; Michel Dufour, directeur du Service des ressources matérielles et du transport; Daniel Harvey, directeur du Service des ressources financières; Anne-Marie Lavoie, directrice du Service des ressources humaines; et Jocelyne Thompson-Ness, agente d'administration.

Autres personnes présentes sur la plateforme Zoom : Anna Sollazzo, secrétaire générale et directrice du Service des affaires juridiques, corporatives et des communications.

Personnes absentes : Barbara Barrasso et Melissa Wall, commissaires; Elena Ferrato, commissaire-parent; et Maya Lavictoire et Andressa Reginato, représentantes des élèves au conseil.

Le président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à toutes les personnes qui visionnent la séance en ligne et il vérifie le quorum auprès de la directrice adjointe du Service des affaires juridiques, corporatives et des communications par intérim. Le quorum est atteint.

HEURE : 19:30

0.0 Ouverture de la séance

0.1 Reconnaissance du territoire

J'aimerais rendre hommage à l'existence des Premières Nations en reconnaissant que la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier se trouve sur le territoire traditionnel de la Nation kanien'keha:ka ou Nation mohawk.

Aussi connue comme les « gardiens de la porte de l'Est », la Nation mohawk est membre de la Confédération haudenosaunee, qui comprend également les peuples seneca, cayuga, tuscarora, onondaga et oneida.

Dans un esprit de vérité, de réconciliation et de collaboration, nous honorons notre relation avec les communautés autochtones et respectons l'histoire, la culture et la langue des premiers peuples du Canada.

1.0 Adoption de l'ordre du jour

Adoption de l'ordre du jour

CC-250430-CA-0079

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Donna Anber que l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier contenu au document n° CC-SWLSB-2025/04/30-CA-001 soit adopté sans modification. La commissaire-parent Tara Anderson appuie la proposition.

Adoptée à l'unanimité

2.0 Approbation du procès-verbal

2.1 26 mars 2025

Approbation du procès-verbal

26 mars 2025

CC-250430-CA-0080

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire-parent Tara Anderson que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier tenue le 26 mars 2025, dont tous les membres ont reçu copie au préalable, soit approuvé sans modification et exempté d'une lecture publique par la secrétaire générale. Le commissaire Benny Catania appuie la proposition.

Adoptée à l'unanimité

2.2 23 avril 2025

Approbation du procès-verbal

23 avril 2025

CC-250430-CA-0081

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire-parent Tara Anderson que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier tenue le 23 avril 2025, dont tous les membres ont reçu copie au préalable, soit approuvé sans modification et exempté d'une lecture publique par la secrétaire générale. La commissaire Donna Anber appuie la proposition.

Adoptée à l'unanimité

3.0 Période de questions

La secrétaire générale et directrice du Service des affaires juridiques, corporatives et des communications explique les paramètres des deux périodes de questions de 20 minutes chacune. Elle attire l'attention des personnes visionnant la séance en ligne à la section dans laquelle il leur est possible d'inscrire des questions pour la deuxième période de questions.

Elle précise que la deuxième période de questions est exclusivement réservée aux points à l'ordre du jour. La période de questions n'est pas une plateforme de débats.

Elle souligne également qu'aucune question n'a été reçue pour la première période de questions.

4.0 Rapport du président

Le président fait savoir qu'une version bilingue de son rapport complet est accessible au public.

Le président déclare ce qui suit :

Au nom du Conseil des commissaires, nous félicitons le très honorable Mark Carney pour son élection! Nous lui souhaitons beaucoup de succès dans ce nouveau chapitre au service des Canadiens.

On behalf of the Council of Commissioners, we congratulate The Right Honourable Mark Carney, on his election! Nous lui souhaitons beaucoup de succès dans ce nouveau chapitre au service des Canadiens.

Il poursuit en citant Helen Keller, dont les paroles nous rappellent qu'en travaillant ensemble, nous pouvons réussir.

Seuls, nous pouvons faire si peu, ensemble, nous pouvons faire tant de choses.

Ces mots ne pourraient être plus justes : les droits des citoyennes et citoyens anglophones du Québec à recevoir une éducation en anglais ont été confirmés par la décision marquante de la Cour d'appel du Québec en faveur de l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec (ACSAQ) dans sa contestation du projet de loi 40. Ce qui nous préoccupe maintenant est que le gouvernement du Québec pourrait décider de faire appel de cette décision devant la Cour suprême.

Événements dans la communauté

- 3 avril 2025 – Présence à un déjeuner de réseautage avec la Chambre de commerce et d'industrie de Laval (CCIL);
- 3 avril 2025 – Présence à un cocktail-bénéfice Rêves d'enfants avec la commissaire Anick Brunet.

Événements dans les écoles et les centres

- 28 mars 2025 – Présence à la soirée de comédie de l'école primaire Crestview avec les commissaires Barbara Barrasso et Benny Catania;
- 4 avril 2025 – Présence au spectacle de variétés annuel de l'Académie de Sainte-Agathe avec la commissaire Donna Anber, la commissaire-parent Chloée Alary et la directrice générale adjointe Selena Mell. Des félicitations sont de mise pour les élèves et le personnel, tant pour leurs talents que leurs efforts, qui réunis, ont fait de cette soirée un succès;
- 5 avril 2025 – Présence au souper spaghetti de l'école primaire Franklin Hill avec le commissaire Bob Pellerin;
- 12 avril 2025 – Présence à la soirée de comédie de l'école primaire McCaig avec la commissaire Heather Appleby;
- 24 avril 2025 – Participation à la collecte de sang de l'école primaire Terry-Fox avec la commissaire Barbara Barrasso. Il félicite la direction pour avoir mis l'école à disposition pour une cause aussi importante, et le club de leadership de l'école primaire Terry-Fox pour avoir organisé l'événement.

Il fait remarquer que des événements comme celui-ci aident à définir la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier, et il ajoute ce qui suit :

Au nom du conseil des commissaires, je remercie les directions, les membres du personnel et les bénévoles provenant de la communauté qui donnent généreusement de leur temps et de leur énergie pour organiser de tels événements. Leurs efforts rassemblent non seulement les gens, mais mettent aussi en valeur l'esprit d'unité au sein de nos écoles et de nos centres.

Visites des écoles et des centres

- À ce jour, il a eu le privilège de visiter 15 écoles;
- Il visitera prochainement l'Académie Hillcrest et l'école primaire de Morin-Heights;

Nouvelles et occasions de fierté

- L'Assemblée des leaders NextGen a eu lieu le 14 avril 2025 et une sélection d'élèves faisant preuve d'un grand leadership de l'ensemble de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier étaient au rendez-vous, soit à Ottawa ou au centre administratif. Cet événement permet aux élèves de rencontrer des élu(e)s et d'apprendre comment fonctionne le gouvernement et comment contribuer à façonner l'avenir. Merci aux élu(e)s qui ont pris le temps d'aider à éduquer les élèves au sujet du pouvoir du leadership civique. Un merci tout particulier à Daniel Johnson, animateur de vie spirituelle, qui supervise le programme de leadership Ascend;
- 25 avril 2025 – La commission scolaire a participé au Salon de l'emploi 2025 de l'ACSAQ;
- 29 avril 2025 – Le comité des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA) a tenu un webinaire intitulé *Learning an additional language in the context of special education needs* (apprendre une autre langue dans le contexte des besoins éducatifs particuliers);

- 30 avril 2025 – Plus tard au cours de cette réunion, le conseil des commissaires adoptera une résolution pour officiellement reconnaître le mois d'avril comme le mois de l'acceptation de l'autisme à la commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier;
- Le 12 mai 2025, la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier procédera à l'inauguration officielle de l'école primaire Héritage.

4.1 Événements dans la communauté – Faits saillants des commissaires

- Heather Appleby félicite l'école secondaire de Rosemère pour sa merveilleuse représentation de Cendrillon;
- La commissaire-parent Tara Anderson mentionne l'excellente performance de l'équipe de robotique de l'école primaire de Grenville à la compétition Zone01 qui a eu lieu à Rigaud. Elle félicite également l'équipe de basketball féminine de l'école primaire Laurentia *The Magic* pour leur médaille de bronze au championnat régional de mini-basketball du RSEQ et à l'équipe masculine pour leur quatrième place lors du même événement;
- La commissaire-parent Chloée Alary fait remarquer que le 8 mars 2025 était la journée internationale des femmes et bien qu'il ne s'agissait pas d'un événement de la commission scolaire, l'aréna de Lachute a été loué pour permettre aux femmes de venir patiner tout en célébrant la force de l'amitié, de l'égalité, de l'autonomie et de l'inclusion;
- Le commissaire Bob Pellerin souligne les activités suivantes ayant eu lieu dans sa région :
 - 5 avril 2025 – Présence au souper spaghetti à l'école primaire Franklin Hill;
 - 11 avril 2025 – Présence au spectacle de talents de l'école secondaire de Joliette qui a été très bien reçu et s'est avéré très divertissant;
 - 26 avril 2025 – Présence au 25^e anniversaire de la construction de l'école primaire de Rawdon jumelé à une collecte de fonds pour la revitalisation du terrain de jeu de l'école;
 - L'école secondaire de Joliette a participé à un concours de lecture de livres et a atteint la finale;
- La commissaire Donna Anber fait remarquer que l'intelligence des élèves qui ont participé à l'Assemblée des leaders NextGen l'a profondément impressionnée. Elle souligne également le formidable spectacle de talents de l'Académie de Sainte-Agathe et du tout premier spectacle du club de théâtre de l'école primaire d'Arundel.

Elle remercie tout particulièrement la Ville de Sainte-Adèle d'avoir répondu si rapidement à un problème de sécurité routière touchant l'école primaire de Sainte-Adèle. La Ville de Sainte-Adèle met en place un projet pilote pour la sécurité des élèves et des parties prenantes voisines.

5.0 Rapport du directeur général

Le directeur général présente son rapport mensuel et note ce qui suit :

- Visites des écoles et des centres : quarante-deux visites ont été complétées à ce jour;
- Présence aux réunions suivantes : Réunions des commissions scolaires anglophones, des gestionnaires et du comité de parents, Forum des DG, réunion spéciale du English-Language Vocational Education Council (ELVEC) et assemblée générale de l'ADGSQ;

- Les inscriptions pour l'année scolaire 2025-2026 sont suivies de près et, en date du 29 avril 2025, 12 611 élèves sont inscrit(e)s. À ce jour, en revoyant les chiffres de 2024-2025, il y a 70 élèves de moins d'inscrit(e)s. Toutefois, puisque les inscriptions se poursuivent au cours du printemps et de l'été, nous nous attendons à ce que le nombre d'inscriptions augmente;
- Une campagne d'inscriptions ciblée utilisant des données du recensement a été mise en œuvre pour la première fois et nous avons constaté une augmentation de 50 élèves parmi quatre des écoles ciblées. Les données du recensement seront à nouveau utilisées pour les campagnes d'inscriptions à venir. Un grand merci à l'équipe du Service des affaires juridiques, corporatives et des communications pour les efforts déployés pour faire de cette initiative un succès;
- Le questionnaire sur la planification de carrière a récemment été envoyé à l'ensemble des gestionnaires pour voir si un changement pourrait les intéresser. Une rencontre aura lieu avec les gestionnaires qui en auront fait la demande. Aucune rencontre sur la planification de carrière n'a eu lieu depuis de plusieurs années;
- Pour assurer une plus grande stabilité, la commission scolaire est heureuse d'avoir été en mesure de réduire le nombre de postes de direction d'école par intérim de 15 à quatre directions adjointes par intérim, un projet spécial, un remplacement et deux postes vacants. Au mois de mai, nous débiterons le recrutement visant à combler les deux postes de direction adjointe vacants. Cette démarche permettra de réduire le nombre de postes par intérim à trois;
- Le 7 mai 2025 une séance de recrutement à l'intention des personnes qui songent à assumer un rôle de direction ou de direction adjointe aura lieu;
- L'inauguration officielle de l'école primaire Héritage aura lieu le 12 mai 2025, en présence du ministre de l'Éducation, Bernard Drainville;
- L'événement Laurier gala/Étoiles Laurier aura lieu le 29 mai 2025;
- Programmes de formation professionnelle à venir : Comprehensive Review | OIIAQ Exam le 31 mai et le 7 juin 2025, et Stationary Engine Mechanics, qui commencera le 1^{er} septembre 2025.

La commissaire-parent Tara Anderson rappelle aussi à tout le monde que le 8 mai 2025, la réunion du comité de parents commencera à 19 h 30 et se déroulera en ligne seulement.

6.0 Affaires découlant du procès-verbal

Aucun dossier n'est présenté.

7.0 Décisions du comité

7.1 Services pédagogiques

7.1.1 Politique relative au passage des élèves d'une année d'études à l'autre – Autorisation pour la tenue d'une consultation

Politique relative au passage des élèves d'une année d'études à l'autre

ATTENDU QUE le ministère de l'Éducation (MEQ) a publié le document Info-Sanction 24-25-08 le 30 octobre 2024 concernant la mise en œuvre obligatoire de l'article 28 du Régime pédagogique, lequel indique qu'« au second cycle de l'enseignement secondaire, le passage de l'élève d'une année à l'autre s'effectue par matière »;

Autorisation pour la tenue d'une consultation

ATTENDU QUE le MEQ a prévenu les commissions scolaires et les centres de services scolaires de cette mise en œuvre obligatoire au mois de décembre 2024;

CC-250430-ED-0082

ATTENDU QUE la mise en œuvre obligatoire doit être appliquée immédiatement pour les élèves de 3^e et 4^e secondaire;

ATTENDU QUE les Services pédagogiques ont préparé une politique relative au passage des élèves d'une année d'études à l'autre qui est entièrement harmonisée avec les lois et les cadres juridiques applicables de manière à établir une approche uniformisée à la prise de décision éclairée concernant le progrès scolaire des élèves;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Chloée Alary que, sur recommandation du comité consultatif – réussite scolaire, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier autorise une consultation sur le règlement n° 2025-ED-11 : *Politique relative au passage des élèves d'une année d'études à l'autre*, comme le contient le document n° CC-SWLSB-2025/04/30-ED-001;

ET QUE cette politique fasse l'objet d'une consultation, du 1^{er} mai 2025 au 17 juin 2025, auprès de l'Association québécoise des cadres scolaires – section Sir-Wilfrid-Laurier, de l'Association des administrateurs Sir-Wilfrid-Laurier, du Syndicat des enseignantes et enseignants Laurier, et du comité de parents de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier.

Le commissaire Benny Catania appuie la proposition.

Adoptée à l'unanimité

7.2 Service des affaires juridiques, corporatives et des communications

7.2.1 Code d'éthique applicable aux membres du personnel et à toute personne appelée à œuvrer auprès d'élèves mineurs ou ayant des besoins particuliers ou à être en contact avec eux

Code d'éthique applicable aux membres du personnel et à toute personne appelée à œuvrer auprès d'élèves mineurs ou ayant des besoins particuliers ou à être en contact avec eux

ATTENDU QUE la *Loi visant à renforcer la protection des élèves concernant notamment les actes de violence à caractère sexuel* a modifié diverses sections de la *Loi sur l'instruction publique* et a notamment introduit l'article 258.0.1;

ATTENDU QUE le nouvel article 258.0.1 de la *Loi sur l'instruction publique* prévoit que les commissions scolaires et les centres de services scolaires doivent adopter, dans la forme prescrite par le ministre, un code d'éthique applicable aux membres de son personnel et à toute personne appelée à œuvrer auprès d'élèves mineurs ou ayant des besoins particuliers ou à être en contact avec eux.

CC-250430-HR-0083

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Donna Anber que, sur recommandation du comité consultatif – administration, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier adopte la politique n° 2025-HR-12 : *Code d'éthique applicable aux membres du personnel et à toute personne appelée à œuvrer auprès d'élèves mineurs ou handicapés ou à être en contact avec eux*, comme le contient le document n° CC-SWLSB-2025/04/30-HR-001;

ET QUE la politique n° 2011-HR-08 : *Code de conduite du personnel* soit abrogée.

Le commissaire Benny Catania appuie la proposition.

Adoptée à l'unanimité

7.2.2 Règlement : *Jour, heure et lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires 2025-2026*

Règlement : *Jour, heure et lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires 2025-2026*

CC-250430-CA-0084

ATTENDU QUE, en vertu de l'article 162 de la *Loi sur l'instruction publique*, le jour, l'heure et le lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires doivent être fixés par un règlement;

ATTENDU QU'aucun règlement ne peut être adopté par une commission scolaire à moins de donner un avis public conformément à l'article 392 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU QUE dans ledit avis public il faut indiquer l'objet du règlement, la journée prévue de son adoption et l'endroit où le projet peut être consulté;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Bob Pellerin que, sur recommandation du comité consultatif – administration, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve en principe les modifications au règlement n° BL2000-CA-05 : *Jour, heure et lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier*, comme le contient le document n° CC-SWLSB-2025/04/30-CA-002;

QU'un avis public soit donné conformément à l'article 392 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ET QU'une copie de cette proposition de règlement soit envoyée à tous les conseils d'établissement et au comité de parents, conformément à l'article 392 de la *Loi sur l'instruction publique*.

La commissaire Anick Brunet appuie la proposition.

Adoptée à l'unanimité

7.2.3 Règlement : *Jour, heure et lieu des séances ordinaires du comité exécutif 2025-2026*

Règlement : *Jour, heure et lieu des séances ordinaires du comité exécutif 2025-2026*

CC-250430-CA-0085

ATTENDU QUE, en vertu des articles 162 et 182 de la *Loi sur l'instruction publique*, le jour, l'heure et le lieu des séances ordinaires du comité exécutif doivent être fixés par un règlement;

ATTENDU QU'aucun règlement ne peut être adopté par une commission scolaire à moins de donner un avis public conformément à l'article 392 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU QUE l'avis public doit indiquer l'objet du règlement, la date prévue de son adoption et l'endroit où le projet peut être consulté;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Noémia Onofre de Lima que, sur recommandation du comité consultatif – administration, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve en principe les modifications au règlement n° BL2008-CA-15 : *Jour, heure et lieu des séances ordinaires du comité exécutif de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier*, comme le contient le document n° CC-SWLSB-2025/04/30-CA-003;

QU'un avis public soit donné conformément à l'article 392 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ET QU'une copie de cette proposition de règlement soit envoyée à tous les conseils d'établissement et au comité de parents, conformément à l'article 392 de la *Loi sur l'instruction publique*.

La commissaire-parent Tara Anderson appuie la proposition.

Adoptée à l'unanimité

7.2.4 Modifications à la procédure – Comités consultatifs

Modifications à la procédure ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a demandé la révision de la procédure n° 2013-CA-08 : *Comités consultatifs* de manière à redéfinir la direction de certains de ses comités consultatifs;

CC-250430-CA-0086

ATTENDU QUE la révision est maintenant terminée;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Heather Appleby que, sur recommandation du comité consultatif – administration, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve les modifications à la procédure n° 2013-CA-08 : *Comités consultatifs*, comme le contient le document n° CC-SWLSB-2025/04/30-CA-004;

ET QUE ces modifications soient en vigueur à compter de l'année scolaire 2025-2026.

La commissaire Anick Brunet appuie la proposition.

Adoptée à l'unanimité

7.3 Ressources matérielles et transport

7.3.1 Engagement d'entrepreneur – Rénovation de la toiture – École primaire Saint-Paul

Engagement d'entrepreneur ATTENDU QUE la toiture de l'école primaire Saint-Paul doit être rénovée;

Rénovation de la toiture ATTENDU la publication de l'appel d'offres public n° 24-169-01 concernant les travaux de réfection de la toiture à l'école primaire Saint-Paul et l'ouverture, le 4 avril 2025, des soumissions reçues en réponse à cet appel d'offres;

École primaire Saint-Paul

CC-250430-MR-0087

ATTENDU QUE la conformité des soumissionnaires aux documents d'appel d'offres a été vérifiée;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Anick Brunet que, sur recommandation du comité consultatif – réussite scolaire, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier octroie le contrat des travaux de remplacement partiel d'une toiture à l'école primaire Saint-Paul à Toiture Perreault Inc., au coût total de 959 395,00 \$, avant taxes, ou 1 025 466,14 \$, taxes nettes;

QUE l'engagement susmentionné soit conditionnel à la réception de tous les documents contractuels;

ET QUE la direction du Service des ressources matérielles et du transport soit autorisée à signer tous les documents ayant trait à ce projet.

Le commissaire Benny Catania appuie la proposition.

Adoptée à l'unanimité

7.3.2 Participation à un appel d'offres du CAG – Achat de fournitures d'arts plastiques

Participation à un appel d'offres public du CAG

ATTENDU QUE le Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) lancera bientôt l'appel d'offres public n° 2025-7545-50 pour l'acquisition de fournitures d'arts plastiques;

Achat de fournitures d'arts plastiques

ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier souhaite participer à cet appel d'offres afin de bénéficier du contrat de trente-six (36) mois qui sera octroyé par le CAG;

CC-250430-MR-0088

ATTENDU QUE le coût estimatif des fournitures d'arts plastiques est de 600 000,00 \$, avant les taxes, pour la durée du contrat;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Tara Anderson que, sur recommandation du comité consultatif – réussite scolaire, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve la participation de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier à l'appel d'offres public n° 2025-7545-50 lancé par le CAG;

QUE la direction du Service des ressources matérielles et du transport soit autorisée à signer tous les documents concernant la participation de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier à cet appel d'offres public;

ET QUE tous les achats soient effectués conformément au règlement n° BL2023-CA-01 : *Délégation des fonctions et pouvoirs de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier*;

La commissaire Donna Anber appuie la proposition.

Adoptée à l'unanimité

7.4 Ressources humaines

7.4.1 Modification aux politiques n° 2000-HR-01 et n° 2000-HR-02 sur les conditions d'emploi des gestionnaires – Autorisation pour la tenue d'une consultation

Modification aux politiques n° 2000-HR-01 et n° 2000-HR-02 sur les conditions d'emploi des gestionnaires

ATTENDU QUE l'Association des administrateurs Sir-Wilfrid-Laurier (AASWL) et l'Association québécoise des cadres scolaires – section SWL ont demandé une révision de leurs politiques respectives sur les conditions d'emploi des gestionnaires;

Autorisation pour la tenue d'une consultation

ATTENDU QUE le chapitre 7 du *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires et du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'Île de Montréal* régit l'établissement d'une politique destinée aux gestionnaires.

CC-250430-HR-0089

ATTENDU QU'UNE consultation conjointe sur les politiques relatives aux conditions d'emploi des gestionnaires a eu lieu auprès de l'AASWL et de l'AQCS de manière que les deux associations disposent d'un texte commun pour leurs conditions d'emploi respectives;

ATTENDU QUE des modifications ont été apportées à la politique n° 2000-HR-01 : *Conditions d'emploi des gestionnaires représentés par l'Association des administrateurs Sir-Wilfrid-Laurier* et n° 2000-HR-02 : *Conditions d'emploi des gestionnaires représentés par l'Association québécoise des cadres scolaires (AQCS), section Sir-Wilfrid-Laurier*;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Désirée Ramacieri que, sur recommandation du comité consultatif – réussite scolaire, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier autorise la tenue d'une consultation sur les modifications apportées aux politiques n° 2000-HR-01 : *Conditions d'emploi des gestionnaires représentés par l'Association des administrateurs Sir-Wilfrid-Laurier*, comme le contient le document n° CC-SWLSB-2025/04/30-HR-002, et n° 2000-HR-02 : *Conditions d'emploi des gestionnaires représentés par l'Association québécoise des cadres scolaires (AQCS), section Sir-Wilfrid-Laurier*, comme le contient le document n° CC-SWLSB-2025/04/30-HR-003;

ET QUE ces politiques fassent l'objet d'une consultation, du 1^{er} mai 2025 au 17 juin 2025, auprès de leur association des gestionnaires respective.

La commissaire-parent Chloée Alary appuie la proposition.

Adoptée à l'unanimité

7.5 Service des affaires scolaires et de l'organisation scolaire

7.5.1 Modifications à la politique sur les critères d'inscription – Autorisation pour la tenue d'une consultation

Modifications à la politique sur les critères d'inscription ATTENDU que des modifications à la politique n° 2014-TS-04 : *Critères d'inscription* sont proposées pour fournir plus de flexibilité en ce qui concerne les dates spécifiques de début et de fin de la période d'inscription annuelle des élèves;

Autorisation pour la tenue d'une consultation ATTENDU QUE d'autres modifications mineures sont proposées pour veiller à ce que la politique soit à jour;

CC-250430-TS-0090

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Benny Catania que, sur recommandation du comité consultatif – réussite scolaire, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier autorise une consultation sur le règlement n° 2014-TS-04 : *Critères d'inscription*, comme le contient le document n° CC-SWLSB-2025/04/30-SO-001;

ET QUE cette politique fasse l'objet d'une consultation, du 1^{er} mai 2025 au 17 juin 2025, auprès de l'Association québécoise des cadres scolaires – section Sir-Wilfrid-Laurier, l'Association des administrateurs Sir-Wilfrid-Laurier et du comité de parents de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier.

La commissaire Anick Brunet appuie la proposition.

Adoptée à l'unanimité

8.0 Points d'information

8.1 Rapport de la fondation Sir-Wilfrid-Laurier

Le rapport est compris au fichier de la séance.

Le commissaire Bob Pellerin rappelle à tout le monde que le Gala Laurier/Étoiles Laurier aura lieu le 29 mai 2025 que le Gala souper homard annuel aura lieu le 5 juin 2025. Les gagnants de la loterie de la Fondation Sir-Wilfrid-Laurier seront annoncés lors du Gala souper homard.

8.2 Rapport des commissaires-parents

8.2.1 Rapport du comité de parents

Le rapport est compris au fichier de la séance.

8.2.2 Rapport du comité EHDAA

Le rapport du comité EHDAA est compris au fichier de la séance.

8.3 Rapport de l'ACSAQ

Le rapport est compris au fichier de la séance.

8.4 Rapport du comité central des élèves

Aucun rapport n'est présenté.

9.0 Période de questions (20 minutes)

La secrétaire générale et directrice du Service des affaires juridiques, corporatives et des communications précise que, comme il a été expliqué plus tôt au cours de la réunion, la deuxième période de questions est réservée aux questions portant sur les points à l'ordre du jour et il n'y a aucun débat.

Aucune question n'est posée.

10.0 Correspondance

Il n'y a aucune correspondance.

11.0 Questions diverses

11.1 Reconnaître avril comme le mois de l'acceptation de l'autisme à la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier

Reconnaître avril comme le mois de l'acceptation de l'autisme à la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier

ATTENDU QUE les troubles du spectre de l'autisme (TSA) constituent une affection neurologique incurable qui affecte les personnes de manières uniques, influençant comment elles communiquent, interagissent, apprennent et perçoivent le monde;

CC-250430-CA-0091

ATTENDU QU'il est essentiel de favoriser la compréhension, l'acceptation et l'inclusion des personnes atteintes d'autisme au sein des écoles de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier des communautés et de la société dans son ensemble;

ATTENDU QUE le mois d'avril a été reconnu à l'échelle internationale comme l'occasion de sensibiliser les gens à l'autisme et de faire passer le discours de la simple prise de conscience à l'acceptation active et à la célébration de la neurodiversité;

ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier s'engage à créer un environnement inclusif, propice et équitable pour l'ensemble des élèves, des employés et des familles, sans égard à leurs capacités ou leurs antécédents;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire-parent Chloée Alary que, sur recommandation du comité consultatif – réussite scolaire, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier reconnaisse formellement le mois d'avril comme le mois de l'acceptation de l'autisme à la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier;

ET QUE le conseil des commissaires encourage les élèves, les membres du personnel et les partenaires communautaires à prendre part à des activités, des initiatives éducatives et des campagnes qui favorisent l'acceptation et la compréhension, et qui célèbrent les contributions des personnes atteintes d'autisme.

La commissaire Donna Anber appuie la proposition.

Adoptée à l'unanimité

12.0 Clôture de la séance

Clôture de la séance

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire-parent Tara Anderson de lever la séance.

CC-250430-CA-0092

Le commissaire Bob Pellerin appuie la proposition.

Adoptée à l'unanimité

HEURE : 20:21

PROCHAINE SÉANCE → ORDINAIRE → 28 mai 2025